



RAPPORT D'ACTIVITE 2016



**Syndicat Mixte Loire et Goulaine
La Maison Bleue
136, route du Pont de l'Ouen
44115 Haute-Goulaine
02 40 54 55 50**

SOMMAIRE

1	PARTIE 1: Généralités.....	3
1.1	Le Syndicat: territoire et composition	3
1.2	La composition du Syndicat	4
1.3	Les compétences du Syndicat.....	5
1.4	Le personnel du Syndicat	6
1.5	Le budget	6
1.6	La représentation du SMLG dans les instances extérieures	7
2	PARTIE 2: Compétence "Gestion du Marais de Goulaine et de ses affluents"	8
2.1	Travaux d'entretien du marais de Goulaine	8
2.2	Lutte contre les inondations.....	10
2.3	Gestion du site Natura 2000	12
2.3.3.1	Lutte contre la jussie.....	13
2.3.3.2	Lutte contre les ragondins, rats musqués.....	13
2.4	Débroussaillage canal des bardets	14
2.5	Missions d'appui technique.....	14
2.6	Contrat territorial	14
2.6.2.1	Enquête publique	15
2.6.2.2	Inventaire des espèces protégées sur le ruisseau du Beau Chêne :.....	16
2.6.2.3	Concertation auprès des propriétaires et exploitants riverains du ruisseau du Beau Chêne :	16
2.6.4.1	Communication dans la presse écrite :	17
2.6.4.2	Intervention en conseil municipal :	18
2.6.4.3	Mise en place d'expositions sur les thématiques de l'eau :	18
3	PARTIE 3: Compétence "animation-découverte"	20
3.1	Fréquentation des animations (récapitulée en annexe 3).....	20
3.2	Provenance des groupes.....	21
3.3	Répartition par cycle scolaire	21
3.4	Thèmes d'animation (scolaires uniquement).....	21
3.5	Fréquentation des expositions	22
3.6	Articles de presse et communication	22
3.7	Divers.....	22
3.8	Conclusion	23
4	PARTIE 4: Prospectives 2016.....	23
4.1	Compétence "Gestion du Marais de Goulaine et ses affluents"	23
4.2	Compétence "Animation-Découverte"	24
	ANNEXES.....	18

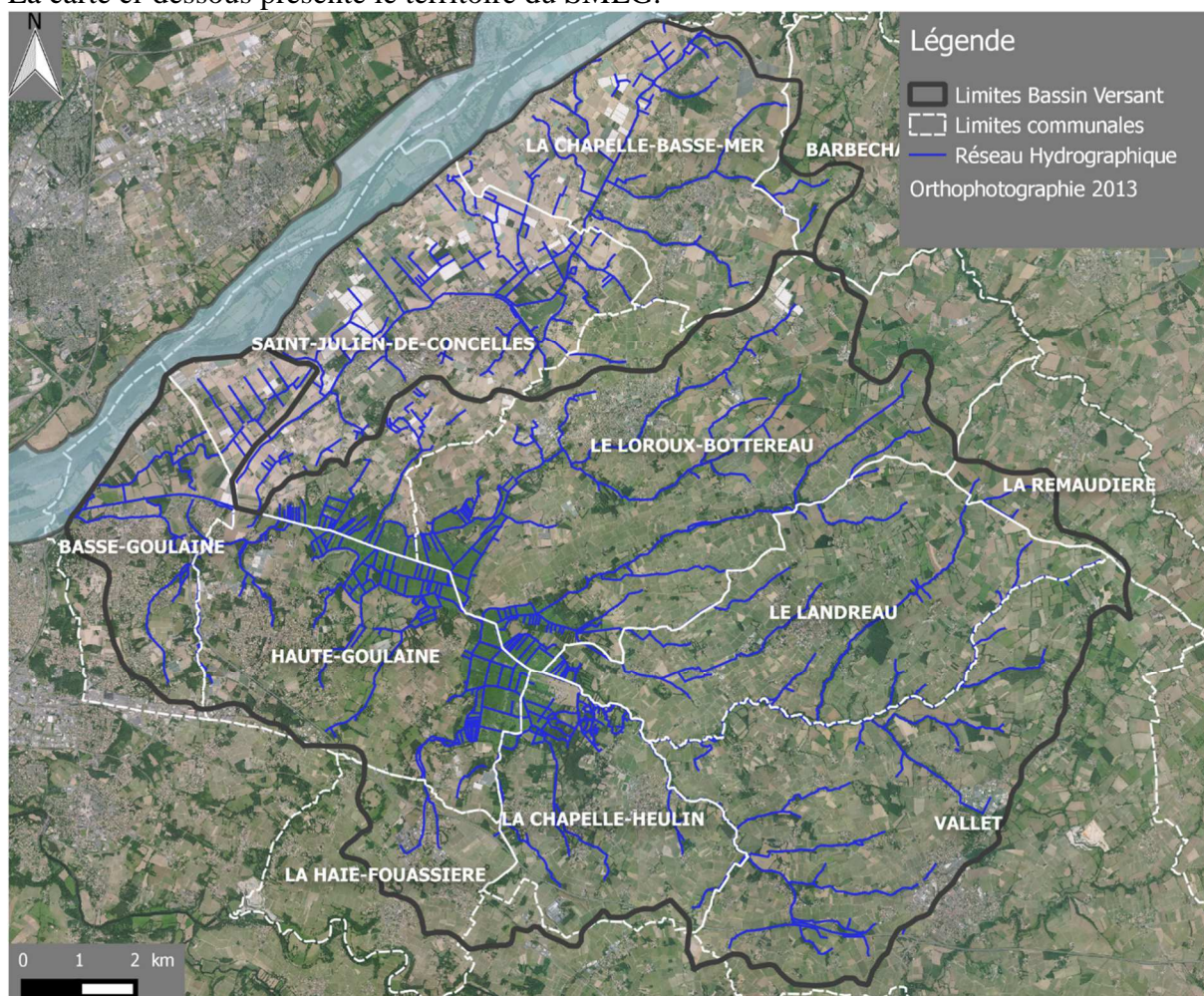
1 PARTIE 1: Généralités

1.1 Le Syndicat: territoire et composition

Le Syndicat Mixte Loire et Goulaine (SMLG) s'étend sur un territoire de 193 km². Il comprend 10 communes du bassin versant de la Goulaine: Basse-Goulaine, Divatte-sur-Loire, La Chapelle-Heulin, Haute-Goulaine, La Haye-Fouassière, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, La Remaudière, Saint Julien de Concelles, Vallet.

Son territoire est bordé par la Loire au nord-ouest. La digue de la Divatte n'est pas incluse dans ce territoire.

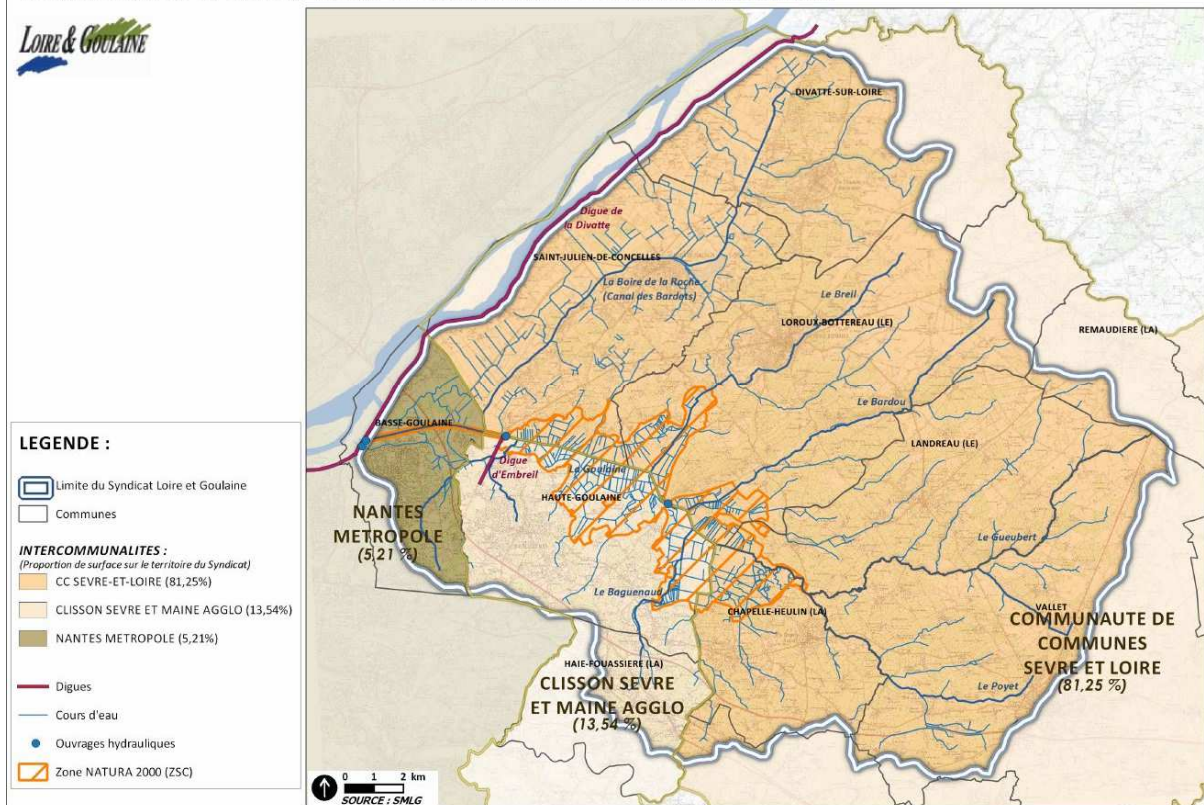
La carte ci-dessous présente le territoire du SMLG.



Trois intercommunalités sont présentes sur le territoire du SMLG: la Communauté de Communes Sèvre et Loire, Clisson, Sèvre et Maine Agglomération et Nantes Métropole. Statutairement, seule la Communauté de Communes Sèvre et Loire est membre du Syndicat.

La carte ci-dessous indique la représentativité des intercommunalités sur le territoire du Syndicat ainsi que le pourcentage de surface que cela représente.

TERRITOIRE DU SYNDICAT LOIRE ET GOULAINNE ET INTERCOMMUNALITES



1.2 La composition du Syndicat

Le Comité syndical compte 20 membres. Pour chacune des communes, deux représentants titulaires sont nommé.

La composition du Comité Syndical est présenté dans le tableau ci-dessous:

Comité Syndical du Syndicat Mixte Loire et Goulaine		
Commune	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Basse-Goulaine (44115)	Chantal METRO / TOURISME	Philippe BOURGOUIN
	Xavier ZAOUI / HYDRAULIQUE	
Divatte-sur-Loire (44450)	Thierry COIGNET / TOURISME	M. Emmanuel COCHELIN / TOURISME
	Anne LERAY / HYDRAULIQUE	Christiane BABIN
La Chapelle Heulin (44330)	Céline FUZET / TOURISME	Hervé LANDREAU
	Olivier de CHARETTE / HYDRAULIQUE	Daniel BULTEAU
Haute-Goulaine (44115)	Marcelle CHAPEAU / TOURISME	Valérie LANDEAU
	Jean-Louis CHARPENTIER / HYDRAULIQUE	Serge RENAUD
La Haye-Fouassière (44690)	Agnès PARAGOT / HYDRAULIQUE	Christophe GROB
	Isabelle CIVEL / TOURISME	

La Remaudière (44430)	Bernard CALLEDE / TOURISME	Marie-Madeleine LAURENT
	Bertrand CUSSONNEAU / HYDRAULIQUE	
Le Landreau (44430)	Pierre BERTIN / TOURISME	Sabrina BONNEAU
	Marlise GUERIN-GOULARD / HYDRAULIQUE	Stéphane FLEURANCE
Le Loroux-Bottereau (44430)	Philippe GUILLOU / TOURISME	Myriam DE MIRANDA / TOURISME
	Romain COUILLAUD / HYDRAULIQUE	Sylvie HUBA
Saint Julien de Concelles (44450)	Jean-Pierre MARCHAIS / HYDRAULIQUE	Thierry GODINEAU
	Thierry PINEAU / TOURISME	Claudie ARBERT
Vallet (44330)	Céline CHARRIER / TOURISME	Mickaël COLAISSEAU
	Hervé AUBRON / HYDRAULIQUE	

La composition du bureau est présentée ci-dessous:

Président	Pierre BERTIN
Vice-Président à l'hydraulique	Xavier ZAOUI
Vice-Présidente à l'animation-tourisme	Marcelle CHAPEAU
Adjoint au Vice-Président à l'hydraulique	Jean-Pierre MARCHAIS
Adjointe à la Vice-Présidente à l'animation-tourisme	Chantal METRO

1.3 Les compétences du Syndicat

Pour rappel le Syndicat Mixte Loire et Goulaine est compétent sur deux grands domaines. Le texte ci-dessous extrait des statuts du Syndicat précise ses domaines de compétence.

"Article 3-1 : Gestion du marais de Goulaine et de ses affluents

1°) la lutte contre les inondations,

2°) la gestion et l'entretien du patrimoine hydraulique du marais de Goulaine, de ses principaux canaux : la Goulaine et les Bardets et de ses autres affluents,

Il est chargé :

- **de mettre en place un programme d'entretien qui réponde à un souci de préservation du réseau hydraulique, d'amélioration de la qualité des eaux, de protection de la ressource en eau et des milieux,**
- **d'engager les études, l'information et toutes procédures nécessaires à l'accomplissement de cette mission.**

La gestion, l'entretien et la maintenance des vannages d'Embreil et de Basse-Goulaine font l'objet d'un contrat entre le Syndicat et une société compétente.

Article 3-2 : Découverte et valorisation du marais de Goulaine et de son bassin versant

- **Le Syndicat a pour objet la découverte et la valorisation du marais de Goulaine et de son bassin versant au travers notamment du centre d'interprétation, la Maison bleue, permettant l'accueil du public et l'organisation d'actions pédagogiques et de**

découverte en lien avec les marais de Goulaine et son bassin versant, par exemple : animations nature, expositions, tables d'orientation, barques, sentiers d'interprétation, inventaires et suivis scientifiques, documents d'information au public."

1.4 Le personnel du Syndicat

Le personnel du Syndicat est présenté ci-dessous:

Directrice	Laurence LE ROY
Chargé de mission Contrat territorial Goulaine	Jonathan THIERY-COLLET
Animateur nature	Benôit TEILLET
Agent de marais	Philippe BRICARD
Comptable	Véronique MERLET
Agent d'entretien	Céline LUSTEAU

1.5 Le budget

Les chiffres présentés ci-dessous pour l'année 2016 sont tirés du compte administratif 2016.

1.5.1 Fonctionnement

En dépenses, le CA établit un budget de fonctionnement pour l'année 2016 à 397 816,98 €.

En recettes, le CA établit un budget de fonctionnement pour l'année 2016 à 695 529,83 €.

L'excédent de fonctionnement est de 297 713, 79 €.

1.5.2 Investissement

En dépenses, le CA établit un budget d'investissement pour l'année 2016 à 211 959,29 €.

En recettes, le CA établit un budget d'investissement pour l'année 2016 à 157 633,28 €.

Le déficit d'investissement est de 54 326,01 €.

1.5.3 Conclusions sur le budget

La situation financière du Syndicat est saine. L'excédent dégagé du fonctionnement correspond au report de certaines études, à la forte diminution du coût de la facture d'électricité

de la station de pompage suite à la renégociation du marché avec EDF, ainsi qu'au non fonctionnement de la station de pompage du à une pluviométrie très faible.

Le report des travaux de la station suite à la rupture des câbles de l'ouvrage "ancien vannage" explique la baisse du déficit de l'investissement.

L'excédent de fonctionnement couvre le déficit d'investissement et permet de constituer une réserve financière d'un montant de 243 008,08 € pour l'année 2016. En 2017, cet excédent sera utilisé, d'une part d'une réserve en cas de fonctionnement des pompes (coût électricité), pour un montant de 45 000 €, à la mise en œuvre des premières actions du contrat territorial, au financement de l'étude de révision du DOCOB habitats sur la zone Natura 2000. Cet excédent permet également un virement plus important à la section d'investissement, ce qui permet de financer les travaux sur les ouvrages hydrauliques sans recourir à l'emprunt, ainsi que de réaliser les premiers travaux relatifs au contrat territorial sur la rivière du Beau-Chêne.

1.6 La représentation du SMLG dans les instances extérieures

Le SMLG est membre et représenté dans différentes instances et participe à de nombreux groupes de travail. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive mais permet d'avoir une vision de la diversité de ses représentations et des instances avec lesquelles il travaille:

- ❖ *Commission départementale "marais"*
- ❖ *Groupe départemental "espèces invasives"*
- ❖ *Groupe régional "Natura 2000"*
- ❖ *Comité de Direction de l'Office du Tourisme du Vignoble Nantais*
- ❖ *Comité Leader*
- ❖ *Groupe pédagogie dans le cadre du pays d'Art et d'Histoire*
- ❖ *Partenaires de la plaquette « Raconte-moi le pays du Vignoble Nantais » à destination des établissements scolaires*
- ❖ *Adhérents au Graine Pays de la Loire (Groupe Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement).*
- ❖ *Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire Estuaire (SYLOA)*

Liens de travail avec les interlocuteurs suivants: Chambre d'agriculture 44, CIVAM, GRAB, Fédération des Maraîchers, Fédération de pêche 44, Syndicats de bassin versants, Agriculteurs, Professionnels/artisans, Collectivité: Elus, agents de collectivités, ONEMA, DDTM, AELB, Région, Département

Focus sur le SAGE "Estuaire de la Loire":

Le Syndicat Mixte Loire et Goulaine est membre de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Estuaire de la Loire. A ce titre, il participe aux orientations et aux décisions prises en termes de gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire du SAGE (3800 km²).

Il est également "structure référente du SAGE", c'est-à-dire qu'il est désigné comme structure opérationnelle pour mettre en œuvre les programmes d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques afin d'atteindre le bon état demandé par la Directive Cadre sur l'Eau à partir de 2015.

2 PARTIE 2: Compétence "Gestion du Marais de Goulaine et de ses affluents"

2.1 Travaux d'entretien du marais de Goulaine

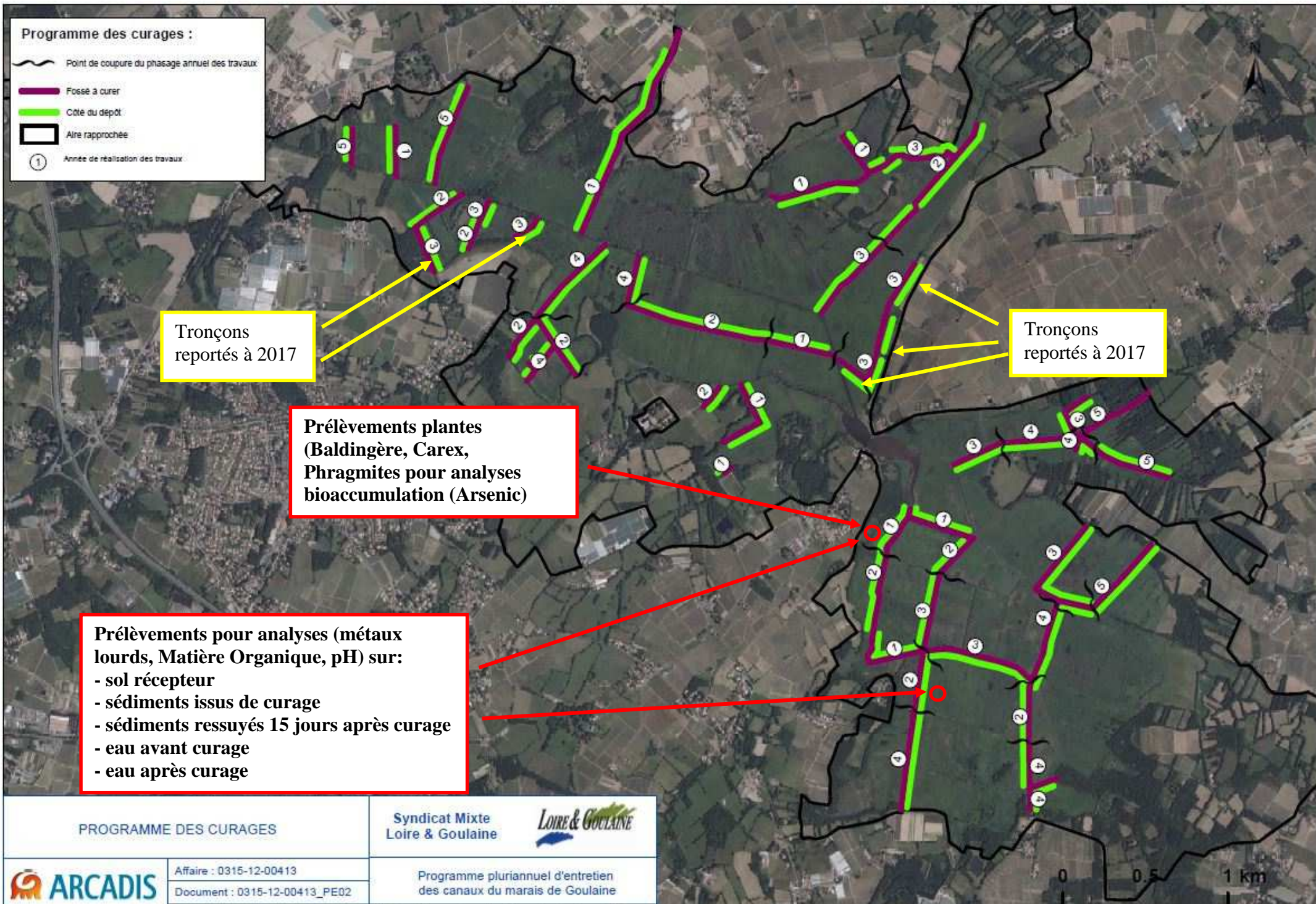
2.1.1 Curage des douves et des canaux

Suite à la formation du personnel en 2014, un inventaire des espèces végétales protégées est systématiquement réalisé en interne sur les tronçons devant être curés. Les zones de régalage (étalement des boues issues du curage) sont ensuite adaptées pour ne pas avoir d'impact sur ces plantes.

Parallèlement, les analyses imposées dans le protocole pluriannuel pour suivre les taux de métaux lourds dans l'eau, les sols récepteurs, les sédiments curés et dans les plantes ont été réalisées.

Concernant le curage en lui-même, celui-ci est réalisé en régie à l'aide d'une pelle à chenille. Le programme de curage commencé en 2014 (notés année 1 sur la carte) se poursuit (21 kms prévus sur 5 ans). L'ensemble des tronçons notés 1 et 2 sont curés. Les tronçons notés année 3 en ont été curés en 2016, sauf ceux indiqués comme reportés.

La carte ci-dessous présente les tronçons curés, reportés et les zones de suivi.



Programme des curages :

- Point de coupure du phasage annuel des travaux
- Fossé à curer
- Côté du dépôt
- Aire rapprochée
- Année de réalisation des travaux

Tronçons reportés à 2017

Tronçons reportés à 2017

Prélèvements plantes (Baldingère, Carex, Phragmites pour analyses bioaccumulation (Arsenic))

Prélèvements pour analyses (métaux lourds, Matière Organique, pH) sur:

- sol récepteur
- sédiments issus de curage
- sédiments ressuyés 15 jours après curage
- eau avant curage
- eau après curage

PROGRAMME DES CURAGES

Syndicat Mixte Loire & Goullaine

ARCADIS
GKE / CRE / EGU

Affaire : 0315-12-00413
Document : 0315-12-00413_PE02
Fond : scan 25 IGN

Programme pluriannuel d'entretien des canaux du marais de Goullaine
Etude d'impact valant dossier Loi sur l'Eau

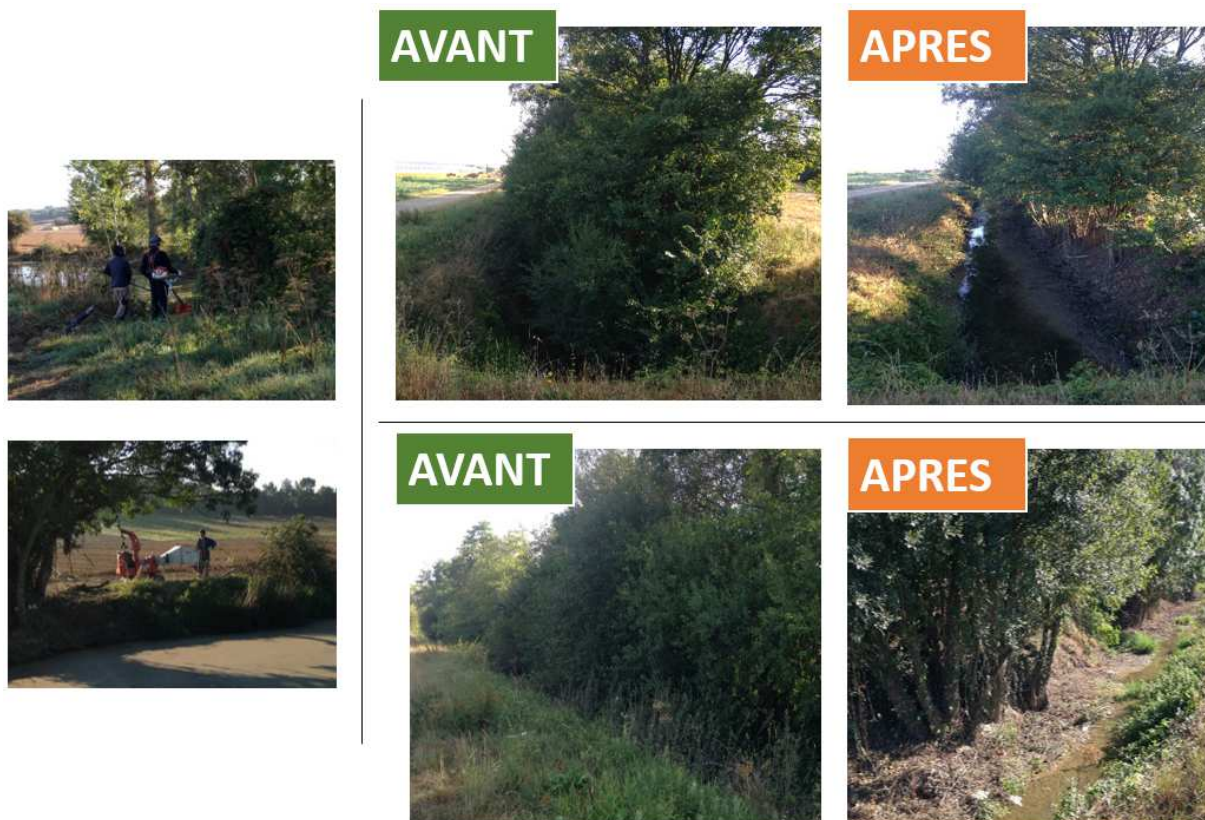


2.1.2 Gestion des embâcles et élagage des arbres

Le Syndicat intervient régulièrement pour retirer des embâcles: arbres tombés en travers des canaux et douves et branchages accumulés. Il a également fait appel à une entreprise extérieure en décembre (SEMES).

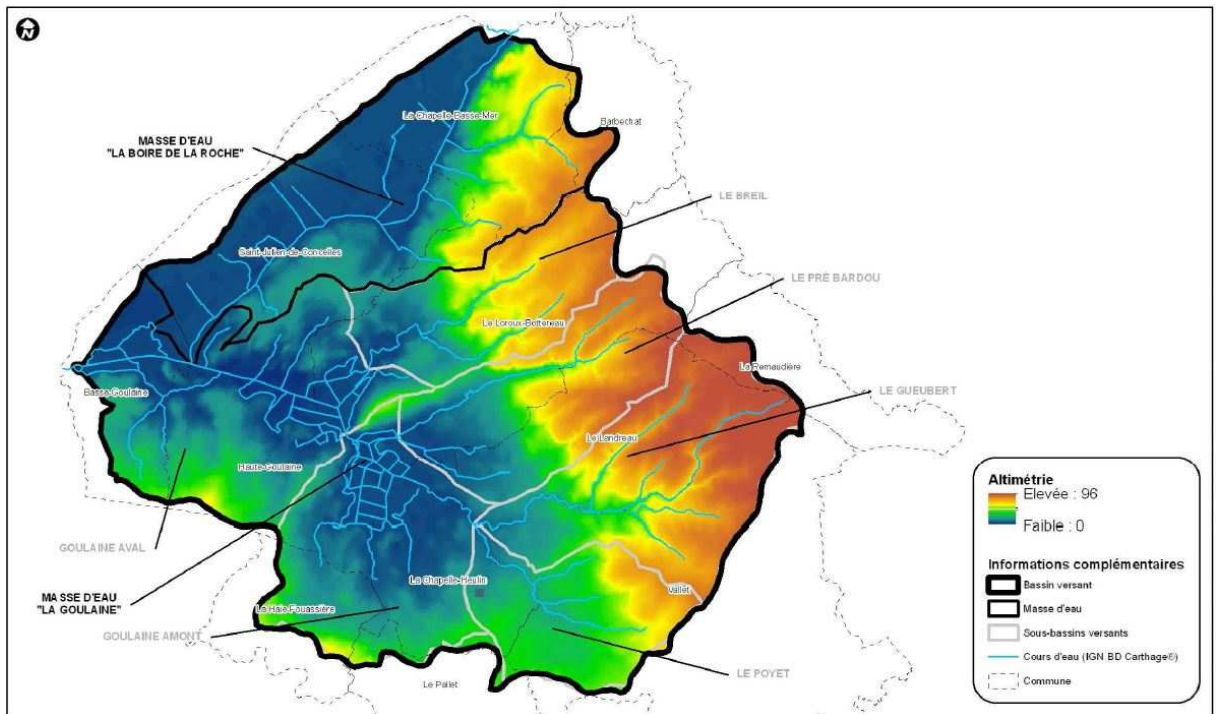
2.1.3 Ripisylve Canal des Bardets

Des opérations de restauration de la ripisylve le long du Canal des Bardets ont été menées sur plusieurs tronçons situés sur Divatte-sur-Loire et Saint Julien de Concelles sur un linéaire de 2760 mètres pour un coût total de 13 422.50 €. Les travaux ont consisté à du débroussaillage de ronciers, l'élagage de branches basses, le dégagement de petits embâcles et le broyage des rémanents.

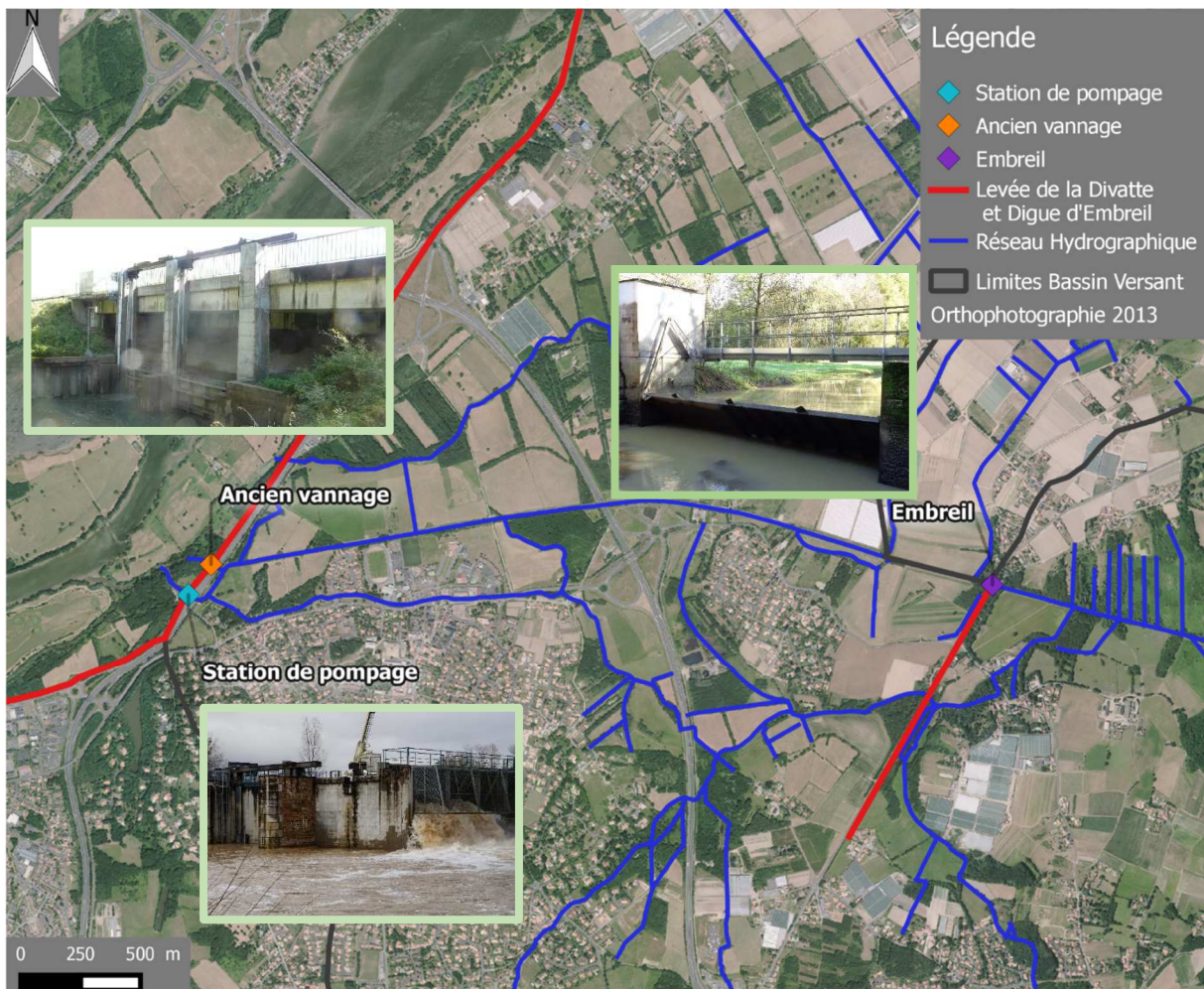


2.2 Lutte contre les inondations

De part sa topographie, le bassin versant est soumis à des problématiques d'inondations (cf. carte ci-dessous).



Le Syndicat est en charge de 5 ouvrages hydrauliques qui concourent à la protection de la population contre les inondations, et à la gestion du site Natura 2000. Les trois ouvrages principaux sont gérés en télégestion, ils sont présentés sur la carte ci-dessous.



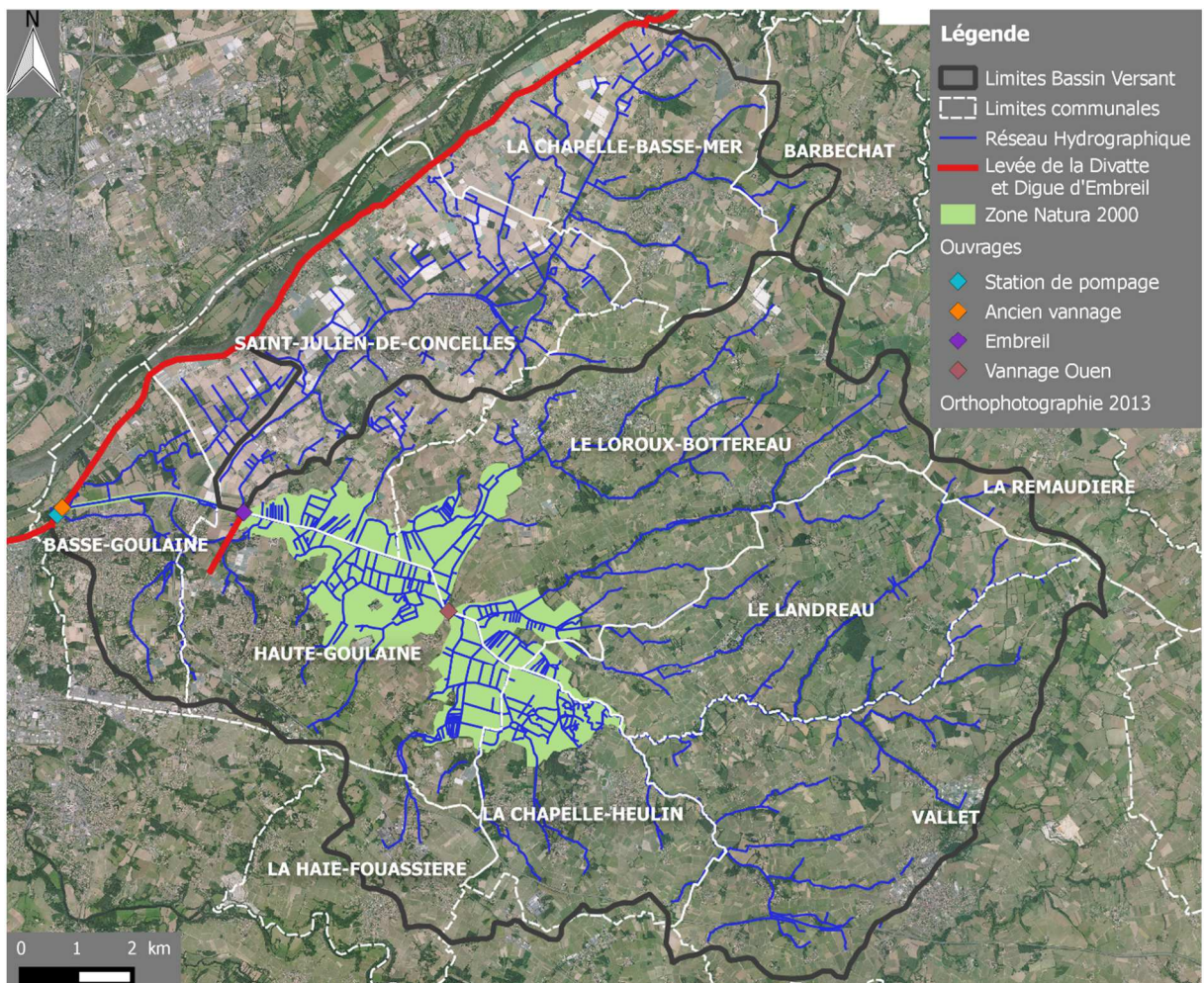
La station de pompage n'a pas fonctionné en 2016.

2.2.1 Travaux sur les ouvrages hydrauliques

Suite à l'audit du cabinet Ginger réalisé en 2010 sur ces ouvrages, une troisième tranche de travaux devait être réalisée en 2016 sur la station de pompage. Ces travaux nécessitaient la mise en place de batardeaux et une évacuation des crues par l'ancien vannage. Suite à une rupture des câbles de l'ancien vannage probablement due à des embâcles, les câbles ont été remplacés et le vannage a été mis en observation. L'évacuation des crues par ce vannage n'étant pas assurée à 100 %, les travaux sur la station de pompage ont été reportés à 2017.

2.3 Gestion du site Natura 2000

La carte ci-dessous présente le site Natura 2000.



2.3.1 Gestion des niveaux d'eau

Un bilan du nouveau calendrier des niveaux d'eau a été étudié en comité de pilotage le 16 novembre 2016. Suite aux conclusions de l'étude sur le suivi des grèbes, le calendrier a été légèrement modifié afin d'assurer une potentialité de nidification optimale en cas de saison tardive.

Le calendrier modifié est présenté en annexe 1.

2.3.2 Programme Agroenvironnemental

Le Syndicat est opérateur agroenvironnemental sur le site Natura 2000 du marais de Goulaine. Il propose des Mesures AgroEnvironnementales (MAE) à destination des exploitants agricoles pour gérer et préserver le marais. Les MAE sont contractualisées à l'échelle d'un regroupement de parcelle (îlots PAC). L'exploitant s'engage à respecter un cahier des charges précis concernant les dates de fauche, les caractéristiques de la fauche, la fertilisation et l'application de pesticides, en contrepartie, il est rémunéré. L'exploitant agricole s'engage pour 5 ans. La rémunération est versée par le biais de financements européens et étatiques.

Un nouveau programme d'aides européennes avec de nouvelles MAE a été proposé par le Syndicat en partenariat avec le comité de pilotage ad hoc. Ces MAE ont pour but de permettre de préserver la biodiversité et les habitats du marais en prenant en compte les usages et les contraintes des différents acteurs. Le nouveau programme agroenvironnemental s'étend de 2015 à 2020. Dans le cadre de ce programme, 16 exploitations agricoles se sont engagées, pour 494.89 ha contractualisés, représentant 480 187 € d'aides versées sur 5 ans.

2.3.3 Gestion des espèces invasives

2.3.3.1 Lutte contre la jussie

Le Syndicat a procédé à l'arrachage à la pelle mécanique uniquement sur les tronçons qui curés en 2016.

Un total de 25,8 tonnes de jussie a été retiré à la pelle mécanique sur les tronçons envahis avant curage et a ensuite été acheminé sur une plate-forme de compostage. Ces 25 tonnes présentent aussi de la terre.

2.3.3.2 Lutte contre les ragondins, rats musqués

Les actions de lutte contre les ragondins et les rats musqués ont menées comme chaque année à deux niveaux.

❖ Appui aux piégeurs bénévoles:

Le Syndicat met à disposition des piégeurs bénévoles 200 cages, ainsi que les gants nécessaires au piégeage. Il assure leur suivi et leur remplacement. Parallèlement, il récolte les cadavres de rats musqués et ragondins et les stocke avant de faire venir le service d'équarrissage. D'une part le Syndicat paye les primes à la queue (2 €/queue) qui sont versées aux piégeurs.

❖ Suivi densitaire:

La FDGDON est missionnée par le Syndicat pour réaliser un suivi densitaire des populations. Ce suivi densitaire permet également d'effectuer un piégeage à grande échelle sur un secteur où les piégeurs bénévoles accèdent difficilement. 20 cages sont positionnées sur une distance de 1 km sur la Goulaine et sont relevées quotidiennement. Deux passages ont été réalisés: une semaine au printemps et 3 semaines à l'automne.

Afin de faire un bilan de l'ensemble des actions de piégeage et pour remercier les piégeurs, un repas sera organisé au printemps 2016.

Le coût annuel pour l'ensemble de ces opérations s'élève à 9 000 € environ.

2.4 Débroussaillage canal des bardets

Un débroussaillage sur l'ensemble du canal des Bardets, la Boire de la Roche et la Goulaine aval. L'ensemble de l'opération représente un coût d'environ 9 000 €.

2.5 Missions d'appui technique

Parallèlement à ces actions, le Syndicat assure des missions d'appui technique pour les opérations citées ci-dessous:

- ❖ Définition de mesures de protection pour le passage du Castor au niveau du périphérique nantais et de la station de pompage
- ❖ Production d'avis sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner au titre des ENS du CG44

2.6 Contrat territorial

Afin de répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de 2000 qui impose le bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015 (avec des dérogations possibles en 2021 et 2027) et suite au diagnostic indiquant une qualité mauvaise des cours d'eau et des milieux aquatiques, le Syndicat a validé le programme d'action du contrat territorial le 11 janvier 2016.

Un programme d'action a été validé pour les années 2016-2020 sur les cours d'eau du bassin versant.

Une cérémonie a été organisée lors de la signature du Contrat territorial Goulaine le 29 septembre 2016 au siège administratif du Syndicat (Maison bleue).



Les premières actions du contrat territorial ont été mise en en œuvre en 2016. Elles sont détaillées ci-dessous.

2.6.1 Embauche d'un chargé de mission "Contrat territorial"

Un chargé de mission a été embauché en juin 2016 pour mettre en œuvre ce contrat territorial.

2.6.2 Restauration des milieux aquatiques :

Les actions concernent 18 km de rivière et 29 km de ripisylve.

2.6.2.1 Enquête publique

Le financement des travaux en rivière mobilise des fonds publics. Dans le cadre de la procédure de Déclaration d'Intérêt Général (DIG), ce dossier fait l'objet d'une enquête publique. L'année 2016 a été l'année du montage du dossier, de son dépôt en Préfecture et du suivi de la procédure.

Le commissaire enquêteur chargé du dossier est Monsieur Jany LARCHER, ex-directeur du service « milieux aquatiques » de la DDTM44. L'enquête se déroulera du 03/01/2017 au 06/02/2017.



2.6.2.2 Inventaire des espèces protégées sur le ruisseau du Beau Chêne :

En prévision des travaux de restauration de milieux aquatiques envisagés sur le ruisseau du Beau Chêne (commune de St-Julien-de-Concelles, Loroux-Bottereau, Divatte/Loire) et dans le cadre du dossier réglementaire Loi sur l'eau, le Syndicat Loire et Goulaine a procédé à un inventaire « faune et flore » des espèces protégées. La prospection a été effectuée sur le terrain les 26 et 27 juillet 2016, à la recherche d'indices de présence d'espèces. Un rapport de synthèse de l'opération (méthode et résultats) a été réalisé et fourni à la DDTM. Ce rapport stipule qu'aucun individu ni indice de présence d'espèce protégée n'a été identifié sur le linéaire parcouru.

Linéaire prospecté sur le ruisseau du Beau Chêne :



2.6.2.3 Concertation auprès des propriétaires et exploitants riverains du ruisseau du Beau Chêne :

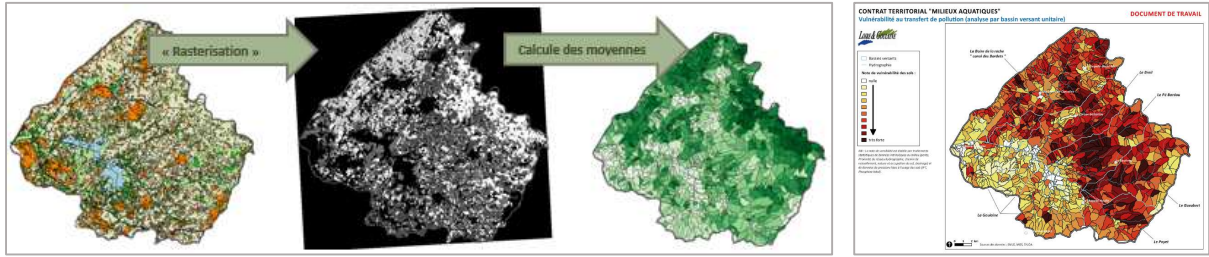
En prévision des opérations de restauration de milieux aquatiques 2017 sur le ruisseau du Beau Chêne, le territoire concerné a été parcouru par les travaux. Les riverains des parcelles concernées par des travaux en 2017 ont été contactés, rencontrés et informés. Une réunion publique a également été organisée au siège du Syndicat (Maison bleue) le 15/12/2016 afin de présenter le contrat territorial dans son intégralité et de préciser l'ensemble des travaux envisagés en 2017 sur le ruisseau.

2.6.3 Lutte contre le ruissellement et le transfert d'éléments polluants :

Afin d'identifier les secteurs prioritaires à la mise en place d'aménagements anti-érosifs, le Syndicat a mené une étude sur la « vulnérabilité des sols au risque de ruissellement et de transfert de polluants ».

L'étude repose sur deux expériences conduites récemment par le SYLOA et le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin. La méthode consiste à croiser différentes données intervenant dans les processus de ruissellement et de transfert des polluants vers les cours d'eau à l'aide de l'outil informatique SIG (système d'information géographique QGIS2.14.3). Les données et critères utilisés dans l'étude sont nombreux, on peut citer notamment celles issues de la base SIRIS (proximité de l'eau/parcelle, le boisement, la nature des sols, la pente, le drainage) et les données agricoles (l'occupation du sol, pratiques agricoles).

Analyse et cartographie de la vulnérabilité des sols aux phénomènes de ruissellement :



À l'échelle du bassin versant de la Goulaine, les résultats montrent les têtes de bassin, les coteaux et les parcelles proches des cours d'eau comme les zones les plus vulnérables au phénomène d'érosion-ruissellement et donc les plus exposées au risque de pollution.

2.6.4 Communication :

2.6.4.1 Communication dans la presse écrite :

Sept articles de Presse ont été diffusés dans les journaux locaux (Ouest France et l'Hebdo). Neuf articles ont également été publiés dans les journaux des collectivités (bulletins municipaux des communes suivantes : La Chapelle-Heulin, Divatte-sur-Loire, La Remaudière, La-Haye-Fouassière, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, St-Julien-de-Concelles et Vallet). Ces articles présentaient le projet du Syndicat (programme d'action, enquête publique, signature du Contrat, les élus référents...).

Contenu de la mission :

- Ecriture des articles et des communiqués de presse
- Contact avec les personnes référentes (journaliste, services communication)
- Revue de presse (suivi des publications)

Articles de presse :

Bulletins municipaux :

<p>ENQUÊTE PUBLIQUE</p> <p>Une enquête publique à l'autorisation sollicitée par le Syndicat Mixte Loire et Goulaine concernant l'autorisation unique qui lui sera faite pour la mise en œuvre et l'exploitation d'un projet général des travaux du Contrat Territorial Mixte Aquatiques (CTMA) sur le bassin versant de la Goulaine (à partir de mardi 3 janvier au lundi 6 février 2017 inclus en heures de bureau sur Loire, Vallée et Basse-Goulaine. Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations des intéressés au cours et heures ouvrables en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Vallée de mardi 3 janvier de 9 h à 17 h et le vendredi 27 janvier de 9 h à 17 h. Basse-Goulaine le jeudi 12 janvier de 9 h à 17 h. Duval-sur-Loire le samedi 21 janvier de 9 h à 17 h et le lundi 9 février de 14 h à 17 h. <p>Le dossier d'enquête sera déposé, pendant toute la durée de l'enquête, en matière de Duval-sur-Loire, Vallée et Basse-Goulaine ou toute personne soumise en prendre connaissance sans frais et heures habituelles ou versées des sommes en espèces et remettre ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet. Ce registre pourra également être adressé, par écrit, au commissaire-enquêteur en matière de Duval-sur-Loire, 10 rue Mirabeau Laigneville, La Chapelle-Basse-Mer, 44450 Duval-sur-Loire.</p>	<p>ENQUÊTE PUBLIQUE GESTION DES RIVIÈRES ET DU MARAIS DE GOULAINNE</p> <p>Rassemblant les dix communes du Sud Loire, le Syndicat Mixte Loire et Goulaine est chargé de la gestion des rivières et du marais de Goulaine sur l'ensemble de son territoire. Face à une qualité d'eau jugée mauvaise au regard des concentrations en pesticides, phosphore et nitrates, les élus du Syndicat engagent des opérations d'amélioration de l'état de la ressource avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Conseil Régional des Pays de la Loire et du Conseil Départemental de Loire Atlantique.</p> <p>Le projet, établi sur cinq ans, recouvre des actions en direction de tous les acteurs susceptibles d'impacter la qualité de l'eau : travaux en rivière, évolution des pratiques agricoles, aménagements anti-érosion (haies, talus, bandes enherbées), formations des professionnels, sensibilisation des habitants.</p> <p>Avec l'accord des propriétaires, 40km de rivières jugées prioritaires feront l'objet d'opérations d'élagage de bois et de travaux de remise à l'équilibre des écoulements dès 2017. Le projet mobilise des fonds publics et fera donc l'objet d'une procédure d'enquête publique, consultable en mairie ou sur le site internet du Syndicat http://www.maraisdegoulaine.fr/ courant janvier 2017.</p> <p>Régulièrement recruté par le syndicat, Jonathan THIERY-COLLET est chargé de piloter l'ensemble de ces opérations (tél. : 02.40.55.54.50).</p>	<p>CONTRAT TERRITORIAL "MARAIS AQUATIQUES"</p> 	<p>Syndicat Mixte LOIRE ET GOULAINNE</p> <p>Rassemblant les dix communes du Sud Loire, le Syndicat Mixte Loire et Goulaine est chargé de la gestion des rivières et du marais de Goulaine sur l'ensemble de son territoire.</p> <p>Face à une qualité d'eau jugée mauvaise au regard des concentrations en pesticides, phosphore et nitrates, les élus du Syndicat engagent des opérations d'amélioration de l'état de la ressource avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Conseil Régional des Pays de la Loire et du Conseil Départemental de Loire Atlantique.</p> <p>Le projet, établi sur cinq ans, recouvre des actions en direction de tous les acteurs susceptibles d'impacter la qualité de l'eau : travaux en rivière, évolution des pratiques agricoles, aménagements anti-érosion (haies, talus, bandes enherbées), formation des professionnels, sensibilisation des habitants.</p> <p>Avec l'accord des propriétaires, 40km de rivières jugées prioritaires feront l'objet d'opérations d'élagage de bois et de travaux de remise à l'équilibre des écoulements dès 2017. Le projet mobilise des fonds publics et fera donc l'objet d'une procédure d'enquête publique, consultable en mairie ou sur le site internet du Syndicat (http://www.maraisdegoulaine.fr/) courant janvier 2017.</p> <p>Régulièrement recruté par le syndicat, Jonathan THIERY-COLLET est chargé de piloter l'ensemble de ces opérations (tél. : 02.40.55.54.50).</p>	<p>CONTRAT TERRITORIAL "MARAIS AQUATIQUES"</p> 	<p>SYNDICAT MIXTE LOIRE ET GOULAINNE</p> <p>Rassemblant les dix communes du Sud Loire, le Syndicat Mixte Loire et Goulaine est chargé de la gestion des rivières et du marais de Goulaine sur l'ensemble de son territoire.</p> <p>Face à une qualité d'eau jugée mauvaise au regard des concentrations en pesticides, phosphore et nitrates, les élus du Syndicat engagent des opérations d'amélioration de l'état de la ressource avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Conseil Régional des Pays de la Loire et du Conseil Départemental de Loire Atlantique.</p> <p>Le projet, établi sur cinq ans, recouvre des actions en direction de tous les acteurs susceptibles d'impacter la qualité de l'eau : travaux en rivière, évolution des pratiques agricoles, aménagements anti-érosion (haies, talus, bandes enherbées), formation des professionnels, sensibilisation des habitants.</p> <p>Avec l'accord des propriétaires, 40km de rivières jugées prioritaires feront l'objet d'opérations d'élagage de bois et de travaux de remise à l'équilibre des écoulements dès 2017. Le projet mobilise des fonds publics et fera donc l'objet d'une procédure d'enquête publique, consultable en mairie ou sur le site internet du Syndicat (http://www.maraisdegoulaine.fr/) courant janvier 2017.</p> <p>Régulièrement recruté par le syndicat, Jonathan THIERY-COLLET est chargé de piloter l'ensemble de ces opérations (tél. : 02.40.55.54.50).</p>
<p>Syndicat Mixte Loire et Goulaine</p> <p>Face à une qualité d'eau jugée mauvaise au regard des concentrations en pesticides, phosphore et nitrates, les élus du Syndicat engagent des opérations d'amélioration de l'état de la ressource. Avec l'accord des propriétaires, 40km de rivières jugées prioritaires feront l'objet d'opérations d'élagage de bois et de travaux de remise à l'équilibre des écoulements dès 2017. Le projet mobilise des fonds publics et fera donc l'objet d'une procédure d'enquête publique qui se déroulera du 3 janvier au 6 février 2017 inclus, consultable en mairie ou sur le site internet du Syndicat (http://www.maraisdegoulaine.fr/) courant janvier 2017.</p> <p>Jonathan THIERY-COLLET est chargé de piloter l'ensemble de ces opérations (tél. : 02.40.55.54.50).</p>	<p>Conseil du 22 novembre Compte-rendu</p> <p>Syndicat Mixte Loire et Goulaine</p> <p>Pilotage du contrat territorial mixte aquatique (CTMA) par le Syndicat Mixte Loire et Goulaine. Présentation de la perspective des travaux d'amélioration de l'état de la ressource en matière de pesticides, phosphore et nitrates, les élus du Syndicat engagent des opérations d'amélioration de l'état de la ressource. Avec l'accord des propriétaires, 40km de rivières jugées prioritaires feront l'objet d'opérations d'élagage de bois et de travaux de remise à l'équilibre des écoulements dès 2017. Le projet mobilise des fonds publics et fera donc l'objet d'une procédure d'enquête publique qui se déroulera du 3 janvier au 6 février 2017 inclus, consultable en mairie ou sur le site internet du Syndicat (http://www.maraisdegoulaine.fr/) courant janvier 2017.</p>	<p>Avis d'enquête publique</p> <p>Par arrêté préfectoral du 5 décembre 2016, a été prescrite l'enquête préalable à l'autorisation sollicitée par le Syndicat Mixte Loire et Goulaine concernant l'autorisation unique qui lui sera faite pour la mise en œuvre et l'exploitation d'un projet général des travaux du contrat territorial mixte aquatique (CTMA) sur le bassin versant de la Goulaine (à partir de mardi 3 janvier au lundi 6 février 2017 inclus en heures de bureau sur Loire, Vallée et Basse-Goulaine. Le dossier sera consultable aux heures d'ouverture des services au public. Toute personne pourra en prendre connaissance et formuler ses remarques sur le registre ouvert. Ces données pourront être adressées par écrit en matière de Duval-sur-Loire, 10 rue Mirabeau Laigneville, La Chapelle-Basse-Mer, 44450 Duval-sur-Loire.</p>	<p>>> SYNDICAT LOIRE ET GOULAINNE : projet de reconquête de l'eau</p> <p>Rassemblant les dix communes du Sud Loire, le Syndicat Mixte Loire et Goulaine est chargé de la gestion des rivières et du marais de Goulaine sur l'ensemble de son territoire. Face à une qualité d'eau jugée mauvaise au regard des concentrations en pesticides, phosphore et nitrates, les élus du Syndicat engagent des opérations d'amélioration de l'état de la ressource avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Conseil Régional des Pays de la Loire et du Conseil Départemental de Loire Atlantique.</p> <p>Le projet, établi sur cinq ans, recouvre des actions en direction de tous les acteurs susceptibles d'impacter la qualité de l'eau : travaux en rivière, évolution des pratiques agricoles, aménagements anti-érosion (haies, talus, bandes enherbées), formation des professionnels, sensibilisation des habitants.</p> <p>Avec l'accord des propriétaires, 40km de rivières jugées prioritaires feront l'objet d'opérations d'élagage de bois et de travaux de remise à l'équilibre des écoulements dès 2017. Le projet mobilise des fonds publics et fera donc l'objet d'une procédure d'enquête publique, consultable en mairie ou sur le site internet du Syndicat (http://www.maraisdegoulaine.fr/) courant janvier 2017.</p> <p>Régulièrement recruté par le syndicat, Jonathan THIERY-COLLET est chargé de piloter l'ensemble de ces opérations (tél. : 02.40.55.54.50).</p>		

2.6.4.2 Intervention en conseil municipal :

Des interventions dans les neuf conseils municipaux (parmi les 10 communes du territoire) ont été organisées. D'une durée d'une heure, ces interventions ont été appréciées et ont permis de rappeler les compétences et les missions du Syndicat et de présenter le contenu du Contrat territorial (état de la ressource, programme d'actions, calendrier).

2.6.4.3 Mise en place d'expositions sur les thématiques de l'eau :

Des expositions ont été programmées pour l'année 2017. La Maison bleue accueillera deux expositions de février à mai : « Hydromorphologie et gestion de rivières » et « Le grand cycle de l'eau ».

Les collectivités ont été informées qu'elles seront sollicitées en début d'année 2017 pour la mise en place d'expositions dans leurs locaux (« Jardin et potager sans pesticides », « Sauvages des rues, belles et rebelles » et « Derrière mon robinet coule une rivière »). Cette démarche sera volontaire.

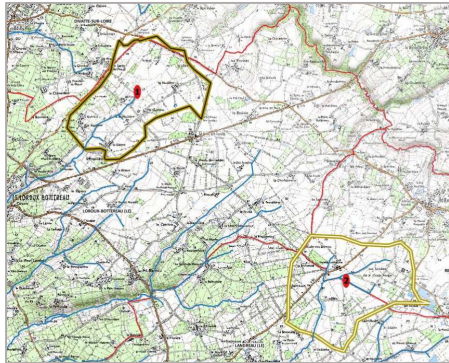
Des documents de communication ont également été conçus en interne (carte de travaux en rivière, panneau d'information sur le contrat).

2.6.5 Communication, sensibilisation et formation agricole

En collaboration avec les agriculteurs, des sites-pilotes agricoles ont été définis « polyculture-élevage ».

Le projet a pour objectif de sensibiliser, de conseiller et d'accompagner une dizaine d'agriculteurs à mettre en place des pratiques agricoles moins impactantes pour la qualité de l'eau. Cette expérience servira de référence pour sensibiliser l'ensemble de la profession agricole en 2018.

Suite à un travail de prospection et d'analyse du territoire, les membres de la Commission agricoles du Syndicat (réunis le 09/11/2016) ont souhaité engager la démarche sur deux sites pilotes « polyculture-élevage ». Ce groupe de travail a également validé le contenu d'un diagnostic agricole qui servira de base de travail aux évolutions possibles des pratiques agricoles dans chaque exploitation volontaire des sites pilotes.



- ➔ **Les sites pilotes :**
- Action volontaire (une dizaine d'exploitations)
 - 2 sites pilotes : lancement 2017 : Polyculture-élevage
 lancement 2018 : Viticulture
 - **Diagnostic des exploitations (février-mars 2017)**
 Comprendre le fonctionnement des exploitations et
 identifier des voies de changements (/qualité de l'eau)
 - Fonctionnement du système en place (bâti, UTH, productions, pratiques...)
 - Faiblesses/atouts du système et perspectives d'avenir
 - Les changements possibles et réalistes (cultures, traitements, aménagements...)
 - Mise en place des changements (calendrier, accompagnement techniques..)
 - Suivi qualité eau par le syndicat amont/aval du site

Sur la vingtaine d'agriculteurs concertés sur les deux sites pilotes (échanges téléphoniques, courriers et rencontres individuelles), une dizaine s'est montrée volontaires. La démarche leur a été exposée lors d'une réunion spécifique le 14/12/2016 à la Maison bleue.

Un suivi de la qualité des eaux de rivières à l'aval des sites pilote est prévu. Une consultation d'entreprise prestataire a été lancée le 21/12/2016, l'opération commencera en janvier 2016.

Des échanges ont été engagés avec les organismes agricoles (chambre d'agriculture 44 et 49, CIVAM, GRAB, CUMA, FRCUMA, Bureau d'études spécialisés).

2.6.6 Suivi des contrats de filières

Le Syndicat a participé aux réunions et aux temps d'échanges organisés par la chambre d'agriculture du 44 pour l'écriture du contrat de filière viticole. Il a également fourni des données à la Chambre d'agriculture (programme de travaux en rivière et objectifs du contrat territorial Goulaine, données de la qualité de l'eau sur le bassin, prospection MAEc...). Ce projet devrait être validé au printemps 2017.

De même, le Syndicat a participé aux réunions et aux temps d'échanges organisés par la Fédération des Maraîchers nantais pour la mise en œuvre du contrat de filière maraîcher. Il a également fourni des données à la Fédération (programme de travaux en rivière et objectifs du contrat territorial Goulaine, analyse de la vulnérabilité des sols au ruissellement...). L'articulation des actions prévues au contrat de filière avec les objectifs et les actions du contrat territorial est en cours de définition.

2.6.7 Animation et coordination :

Un Comité de pilotage a été organisé le 02/12/2016 à la maison bleue. L'ordre du jour était un bilan des opérations conduites dans l'année 2016 et la présentation du calendrier des actions 2017.

La commission agricole a été réunie le 09/11/2016. Elle a acté la localisation des sites pilotes en polyculture-élevage et le contenu des diagnostics agricoles mis en œuvre en février 217.

3 PARTIE 3: Compétence "animation-découverte"

3.1 Fréquentation des animations (récapitulée en annexe 3)

3.1.1 Scolaires et centres de loisirs :

La fréquentation totalise 2562 personnes animées soit une hausse de près de 9 % par rapport à 2015 (2342). La hausse est liée uniquement aux groupes scolaires (baisse de la fréquentation des Alsh, toujours très fluctuante).

Les groupes sont issus de 16 communes dont 8 du syndicat : Basse-Goulaine, la Chapelle-Heulin, Divatte sur Loire, Gorges, Haute-Goulaine, Fouesnant (29), St Julien de Concelles, la Haye-Fouassière, le Landreau, le Loroux-Bottereau, Nantes, Nort sur Erdre, St Sébastien sur Loire, Vertou, Viellevignes.

❖ *Scolaires :*

2080 élèves + 297 adultes accompagnateurs, 79 groupes.

❖ *Centre de loisirs :*

161 enfants + 24 accompagnateurs (185), 11 groupes.

3.1.2 Grand public :

487 personnes réparties sur 27 groupes ont participé aux activités et actions du syndicat (601 personnes sur 30 groupes en 2015). Parmi celles-ci 203 personnes sont liées au programme grand public « Le marais de Goulaine Grandeur nature».

6 sorties barque ont été réalisées. Les animations se sont étalées de mars à fin octobre.

3.1.3 Total

Le nombre total de personnes animées s'élève à 3043 (dont 80 % scolaires et Alsh).

Les recettes des animations s'établissent à 3140 €(billetterie de la régie de recettes et facturation). Le tableau ci-dessous récapitule la fréquentation mensuelle.

		SCOLAIRE	ALSH	GRAND PUBLIC	TOTAL
JANVIER	Personnes	126	0	0	126
	Groupes	5	0	0	5
FEVRIER	Personnes	114	0	0	114
	Groupes	5	0	0	5
MARS	Personnes	113	0	108	221
	Groupes	4	0	4	8
AVRIL	Personnes	289	63	147	499
	Groupes	11	4	9	24
MAI	Personnes	398	0	23	421
	Groupes	14	0	2	16

JUIN	Personnes	676	0	77	753
	Groupes	20	0	4	24
JUILLET	Personnes	34	103	38	175
	Groupes	1	6	3	10
AOÛT	Personnes	0	0	37	37
	Groupes	0	0	1	1
SEPTEMBRE	Personnes	456	0	35	491
	Groupes	13	0	2	15
OCTOBRE	Personnes	131	19	22	172
	Groupes	4	1	2	7
NOV/DECEMBRE	Personnes	40	0	0	40
	Groupes	2	0	0	2
TOTAL	Personnes	2377	185	487	3049
	Groupes	79	11	27	117

3.2 Provenance des groupes

Les scolaires proviennent à 81 % du territoire Loire et Goulaine. Le grand public provient majoritairement du vignoble nantais dont une grande part du territoire Loire et Goulaine. Les autres personnes proviennent essentiellement des communes de l'agglomération nantaise.

3.3 Répartition par cycle scolaire

Le fait le plus notable est la faible participation cette année du niveau collège (8%). Les classes de maternelles remontent à 26 %. Les classes des écoles élémentaires représentent toujours une part importante des groupes (36 %) ainsi que les classes de lycée (30 %).

3.4 Thèmes d'animation (scolaires uniquement)

Les animations proposées sont en lien avec les programmes des différents niveaux scolaires. Les démarches pédagogiques font en sorte que l'élève est acteur de sa découverte, le travail en groupe est favorisé encourageant la collaboration entre élèves et le terrain est fortement privilégié.

Deux thèmes majoritaires :

- Celui centré sur la notion de biodiversité (étude des milieux naturels du marais) en rapport avec le poids des classes collège et lycée avec 38 % des animations.
- Celui sur l'entomofaune terrestre et aquatique qui rencontre toujours le même intérêt auprès des publics maternels et élémentaires.

L'animation sur les oiseaux a connu plus d'intérêt cette année.

3.5 Fréquentation des expositions

Celle-ci affiche un total de 2391 visiteurs individuels uniquement (contre 2991 en 2015)

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL
463	208	328	376	269	370	377	2391

Bilan du 03/04 au 30/10/2016 sur 29,5 semaines et un total cumulé d'environ 530 heures d'ouverture :

Exposition 1 (03/04 au 24/05) : 623 visiteurs sur 7,5 semaines (83/semaine)

Exposition 2 (27/05 au 17/07) : 587 visiteurs sur 8 semaines (73/semaine)

Exposition 3 (20/07 au 07/09) : 534 visiteurs sur 7 semaines (76/semaine)

Exposition 4 (11/09 au 30/10) : 647 visiteurs sur 8 semaines (92/semaine)

Les expositions ont connu une baisse des visiteurs de 20 %. Plusieurs explications peuvent être avancées :

- Une météo de printemps défavorable (plusieurs dimanches pluvieux : 22/29 mai)
- Des dimanches fériés
- L'annulation du vide-grenier du pont de l'Ouen de début juillet a eu également un impact fort sachant que ce jour-là nous étalons l'ouverture sur la journée
- Les pénuries d'essence des grèves du printemps qui ont provoquées un ralentissement des déplacements.

Cela est corroboré par le fait que la perte de visiteurs s'est faite sur les deux premières expos et non sur la deuxième partie de saison.

3.6 Articles de presse et communication

27 articles ont été recensés sur le Syndicat Loire et Goulaine (Hebdo de Sèvre et Maine, Ouest-France, Presse-Océan), des articles ont néanmoins pu nous échapper.

- 10 articles concernent les 4 expositions de la saison,
- 9 articles concernent les animations du Syndicat Mixte Loire, la Maison bleue et le marais,
- 6 articles ont attiré au syndicat et à ses missions.
- 2 divers

Les animations ont également été globalement bien répercutées par les services communications des communes adhérentes au syndicat.

3000 dépliant « Le marais de Goulaine Grandeur nature » ont été imprimés et distribués.

3.7 Divers

La Maison bleue en tant qu'équipement du territoire Loire et Goulaine et dans le cadre de sa mission de découverte du marais ouvre ses locaux pour diverses réunions et animations de structures du territoire Loire et Goulaine (Gaule nantaise, Association des chasseurs du marais). Nous participons également au groupe pédagogie dans le cadre du pays d'Art et d'Histoire et sommes partenaires de la plaquette commune avec l'office de tourisme « Raconte-moi le pays

du Vignoble Nantais » à destination des établissements scolaires. Nous sommes également adhérents au Graine Pays de la Loire (Groupe Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement).

La Maison bleue a participé à divers évènements du vignoble :

- Tenue et animation d'un stand le dimanche 4 septembre au port du Montrou à la Chapelle-Heulin dans le cadre de la journée Vignoble à Vélo ».
- Participation au Muscadetours du week-end des 1-2 octobre avec l'animation « Créateur de paysage ».

Le site du pont de l'Ouen et la butte de la Roche sont toujours intégré au circuit « le Voyage dans le Vignoble » mis en place par le voyage à Nantes. Une signalétique sur site a été installée. Une carte retraçant l'itinéraire de Nantes à Clisson nous positionne également. La nouvelle carte touristique réalisée par l'office de tourisme du Vignoble de Nantes nous met également en valeur.

3.8 Conclusion

Au final, la fréquentation est de 5440 personnes (contre 5934 personnes en 2016). Comme indiquée précédemment, cette baisse est à imputer à un mauvais début de saison de la partie expo.

L'activité animation/découvert se maintient (en légère hausse de 4 %). Le Syndicat rappelle aux délégués qu'ils n'hésitent pas à communiquer nos possibilités d'intervention sur leurs communes respectives pour des projets d'animation. .

Le site de la Maison bleue et du pont de l'Ouen reste un lieu privilégié de découverte, de sensibilisation et d'éducation à la nature et à l'environnement, le seul du vignoble et un des rares du département.

4 PARTIE 4: Prospectives 2016

4.1 Compétence "Gestion du Marais de Goulaine et ses affluents"

4.1.1 Travaux sur les ouvrages hydrauliques

La troisième tranche de travaux sur les ouvrages hydrauliques prévus dans le marché de maîtrise d'œuvre sera mise en œuvre.

4.1.2 Contrat territorial

L'année 2016 sera celle de la mise en œuvre du Contrat territorial.

4.1.3 Gestion du site Natura 2000

Afin de préparer la réalisation du DOCOB oiseaux, l'expertise ornithologique devra être réactualisée.

4.1.4 GEMAPI

Le Syndicat est actuellement compétent statutairement pour la lutte contre les inondations et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. La loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) impose aux EPCI à fiscalité propre de prendre ces compétences au 1er janvier 2018 avec transfert ou délégation possible à un Syndicat de bassin versant si une Communauté de Communes ne couvre pas la totalité du bassin versant.

Dans ce contexte, l'avenir de la compétence hydraulique du Syndicat dépendra du positionnement des 2 Communautés de Communes et de Nantes Métropole et de leur volonté de conserver leur compétence en interne, de la déléguer ou de la transférer au SMLG.

In fine, le transfert ou la délégation devront s'accompagner de moyens financiers suffisants pour que le SMLG puisse assurer ses missions efficacement.

4.2 Compétence "Animation-Découverte"

Un nouveau travail est à opérer sur les points suivants :

- ❖ Développer la communication et les animations sur les enjeux liés au contrat territorial du bassin versant du marais de Goulaine à destination des scolaires.
- ❖ La plaquette scolaire, entièrement revue, va être complétée par une communication ciblée en direction des lycées.
- ❖ Les partenariats sont à poursuivre pour renforcer le site de la Maison bleue comme centre privilégié de découverte nature.
- ❖ Maintenir l'attractivité du site comme point d'ancrage de découverte du marais, sachant également que nous sommes le seul site du vignoble à développer des animations sur la biodiversité. Une signalétique va renforcer notre liaison pédestre avec le château de Goulaine.

ANNEXE 1: Nouveau calendrier des niveaux d'eau adopté le 16 novembre 2016

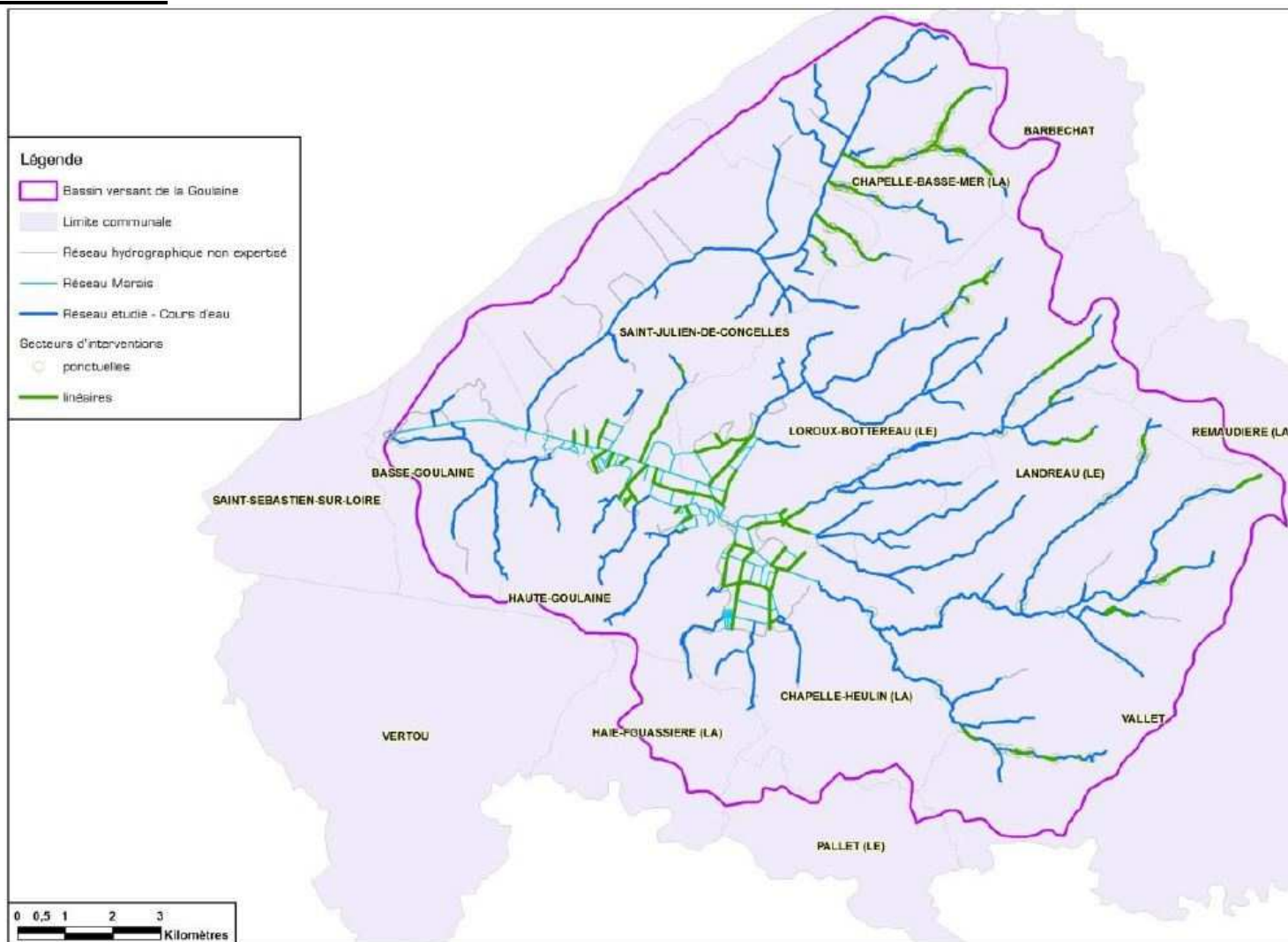
Tableau des côtes de référence minimum /maximum de niveaux d'eau - Marais de Goulaine			
Date	Côtes 2017 mNGF	Vitesse d'exondation (*)	Usage sur le marais
1er janvier-15 avril	2,55		Chasse, ponte brochets, protection vigne, avifaune, promenade en barque, dévalaison brochets
10 mai	2,25	du 15 avril au 30 avril: 1,2 cm/jour	
15 mai	2,15	du 11 mai au 15 mai: 2 cm/jour	
30 mai	1,9	du 16 mai au 30 mai: 1,7 cm/jour	
juillet-août	1,60-1,7 (baisse temporaire à 1,50 lors des renouvellements d'eau par la Loire)	du 1er juin mai au 1er juillet: 0,7 cm/jour	Fauche, Pâturage, entomofaune, avifaune, lutte contre la jussie, curage, régulation ragondins
15 septembre	1,6-1,8		Curage, lutte contre la jussie, régulation ragondins, chasse, avifaune
1er novembre-10 novembre	2	Apports d'eau par la Loire si côte inférieure à 2 m au 30 octobre	
A partir du 10 novembre	Remontée progressive par la pluviométrie jusqu'à la côte 2,55		
(*)= Les vitesses d'exondation sont définies dans le cas d'une année de pluviométrie moyenne où les côtes indiquées sont respectées. Dans le cas d'un fort à-coup hydraulique comme au mois de mai 2015 où il était tombé 100 mm de pluie en 24 h (augmentation de 50 cm du niveau du marais), les vitesses d'exondation pourront être accélérées pour retrouver les niveaux de côtes prédéfinies. Cette augmentation de la vitesse d'exondation se fera en concertation avec les acteurs.			

ANNEXE 2: Présentation du Contrat territorial

Tableau récapitulatif des actions:

Type d'actions	FICHE ACTION - TOTAL 5 ANS		Coût total € HT	Financement - € HT				TOTAL GENERAL € TTC
				AELB	CD 44	Région Pays de La Loire	Syndicat	
Milieux Aquatiques	F1	Restauration des Milieux Aquatiques	999 865	543 159	0	141 613	315 093	1 199 838
Bassin Versant	F2	Aménagement de bassin versant et changements des pratiques - Sites pilotes	128 002	68 801	0	33 600	25 600	153 602
	F3	Lutte contre le ruissellement et le transfert des éléments polluants	50 000	20 000	0	20 000	10 000	60 000
	F4	Suivi du Contrat de filière établi entre la Fédération des maraîchers et l'AELB	0	0	0	0	0	0
	F5	Communication, sensibilisation et formation auprès de la profession agricole	9 334	5 600	0	1 867	1 867	11 201
	F6	Communication et sensibilisation auprès des collectivités, des industriels, des artisans et des écoles	11 000	6 600	0	0	4 400	13 200
Transversales	F7	Suivi et évaluation de la qualité de l'eau	75 334	45 200	0	15 067	15 067	90 401
	F8	Animation et coordination Bassin versant et Milieux aquatiques	260 000	156 000	14 873	0	89 127	260 000
TOTAL - € HT			1 533 535	845 361	14 873	212 147	461 154	
TOTAL - € TTC			1 788 242	983 233	14 873	254 576	535 559	1 788 242

Localisation des actions:



BILAN ANIMATION ANNEE 2016

Scolaire

JANVIER 2016 : 121 élèves + 5 adultes, 5 classes (126)

Ecole publique La Haye- Fouassière :

Mercredi 21 janvier, 1 classe ce2 20 élèves + 1 adulte (chaînes alimentaires)

Jeudi 22 janvier, 1 classe ce1/ce2 19 élèves + 1 adulte (chaînes alimentaires)

Collège St Gabriel, Haute-Goulaine :

Vendredi 15 janvier : 1 classe de 6 ème 25 élèves + 1 adulte (rapaces)

Vendredi 22 janvier : 1 classe de 6 ème 25 élèves + 1 adulte (chaînes alimentaires)

Lycée Briacé le Landreau :

Vendredi 22 janvier, 1 classe de première, aménagement paysager, 32 élèves + 1 adulte (milieux naturels)

FEVRIER 2016 : 108 élèves + 6 adultes, 5 classes (114)

Ecole publique Brelet St Julien de Concelles :

Lundi 1 er février : 2 classes de Ce1 47 élèves + 2 adultes (chaînes alimentaires)

Vendredi 5 février : 1 classes de Ce1 24 élèves + 1 adultes (chaînes alimentaires)

Collège St Gabriel Haute-Goulaine:

Mercredi 3 février, 1 classe de 6 ème 25 élèves + 2 adultes (paysage)

Lycée Briacé le Landreau :

Jeudi 4 février, 1 classe de première, aménagement paysager, 12 élèves + 1 adulte (milieux naturels)

MARS 2016: 97 élèves + 16 adultes, 4 classes (113)

Ecole publique les fritillaires, la Chapelle-Heulin :

Vendredi 11 mars, 1 classe de MS/GS 26 élèves + 7 adultes (mare)

Vendredi 18 mars, 1 classe de MS/GS 24 élèves + 7 adultes (mare)

Ecole publique Brelet St Julien de Concelles :

Jeudi 24 mars : 2 classes de Ce1 47 élèves + 2 adultes (oiseaux)

AVRIL 2016: 258 élèves + 31 adultes, 11 classes (289)

Lycée Charles Péguy, Gorges :

Mardi 19 avril, 2 classes de seconde, 54 élèves + 4 adultes (biodiversité)

Ecole publique la Haye-Fouassière :

Jeudi 21 avril, 1 classes de Ce1, 25 élèves + 5 adultes (entomofaune aquatique)

Vendredi 29 avril, 2 classes de Ce1/Cp, 54 élèves + 12 adultes (Eveil à la nature)

Journée environnement Haute-Goulaine :

Vendredi 22 avril : 125 élèves du cm à la 6 ème, 6 classes, 10 adultes (espaces verts)

MAI 2016: 353 élèves + 45 adultes, 14 classes (398)

Ecole publique les Treilles Vertou :

Lundi 9 mai, 2 classes de MS/GS 61 élèves + 14 adultes (eaux douces)

Ecole publique La Haye- Fouassière :

Mercredi 4 mai, 1 classe ce1 27 élèves + 1 adulte (oiseaux)

Mercredi 11 mai, 1 classe de cm1, 27 élèves + 1 adulte (oiseaux)

Lycée Briacé le Loroux :

Jeudi 12 mai, 1 classe de première, Aménagements, 30 élèves + 1 adulte (végétation/insectes)

Vendredi 13 mai, 1 classe de première, services aux personnes, 15 élèves + 1 adulte (idem)

Lycée de l'Erdre, Nort-sur-Erdre :

mardi 17 mai, 1 classe de 1ère, 34 élèves + 2 adultes (biodiversité)

Ecole publique Doisneau de la Chapelle Basse-Mer :

Vendredi 20 mai : 2 classes de MS/GS 58 élèves + 14 adultes (Mare)

Lycée Charles Péguy, Gorges :

Lundi 23 mai, 1 classe de seconde, 15 élèves + 1 adulte (biodiversité)

Ecole publique Brelet St Julien de Concelles :

Vendredi 27 mai : 2 classes de Ce1 47 élèves + 2 adultes (oiseaux)

Lycée de l'Erdre, Nort-sur-Erdre :

Lundi 30 mai, 1 classe de 1ère, 14 élèves + 1 adulte (biodiversité)

Ecole privé Notre Dame, Divatte sur Loire

Mardi 31 mai : 1 classe de GS, 25 élèves + 7 adultes (entomofaune terrestre)

JUIN 2016 : 532 élèves + 144 adultes 20 classes (676)
--

Ecole privé Ste Bernadette St Sébastien sur Loire :

Jeudi 2 juin, 1 classe de PS 30 élèves + 7 adultes (eaux douces)

Collège St Gabriel, Haute-Goulaine :

Vendredi 3 juin : 1 classe de 6ème 25 élèves + 4 adulte (eaux douces/paysage)

Ecole publique les Lys St Julien de Concelles :

Vendredi 17 juin, 2 classes de MS 62 élèves +14 adultes (entomofaune terrestre)

Ecole publique la châtaigneraie Haute-Goulaine :

Mardi 7 juin : 2 classes de GS, 58 élèves et 16 adultes (oiseaux)

Jeudi 9 juin : 1 classe de Ps, 26 élèves + 7 adultes (Eveil à la nature)

Ecole privé Notre Dame Divatte sur Loire :

Vendredi 10 juin, 2 classes de MS/PS, 55 élèves et 16 adultes (entomofaune terrestre)

Ecole maternelle les fritillaires la Chapelle-Heulin :

Jeudi 16 juin, 2 classes de PS/MS, 51 élèves + 16 adultes (entomofaune aquatique)

Ecole maternelle les Lys de la Vallée :

Vendredi 17 juin, 2 classes de MS, 52 élèves + 16 adultes (entomofaune terrestre)

Ecole publique la Sermentille le Landreau :

Mardi 21 juin, 2 classes de Ce1, 42 élèves + 7 adultes (entomofaune aquatique)

Ecole publique Canonnet Château-Thébaud :

Vendredi 24 juin, 1 classe de GS, 27 élèves + 17 adultes (entomofaune terrestre)

Ecole publique Paul Emile Victor, Viellevigne :

Jeudi 30 juin, 4 classes de Ce2/Cm, 104 + 24 adultes (Rallye Nature)

JUILLET : 24 élèves + 10 adultes 1 classe (34)

Ecole maternelle la Chataigneraie Haute-Goulaine:

Vendredi 1 juillet : 1 classe de PS 24 élèves + 10 adultes (éveil sensoriel)

SEPTEMBRE : 2015: 432 élèves + 24 adultes, 13 classes (456)

Lycée le Loquidy, Nantes: (biodiversité)

Lundi 26 septembre : 2 classes de seconde, 70 élèves + 2 adultes

Mardi 27 septembre : 2 classes de seconde, 70 élèves + 2 adultes

Mercredi 28 septembre : 1 classe de seconde, 35 élèves + 2 adultes

Jeudi 29 septembre : 2 classes de seconde, 70 élèves + 4 adultes

Vendredi 30 septembre : 2 classe de seconde, 70 élèves + 4 adultes

Lycée La Herdrie, Basse-Goulaine :

Lundi 19 septembre : 1 classe 34 élèves + 3 adultes (biodiversité)

Mardi 20 : 1 classe 32 élèves + 4 adultes (biodiversité)

Lycée agricole de Fouesnant Finistère:

Mercredi 21 septembre : 1 classe de terminale 20 élèves + 2 adultes (biodiversité)

Lycée Briacé, le Landreau :

Mardi 20 septembre : 15 BTS Gpn + 1 adulte (présentation syndicat)

Mardi 27 septembre : 16 BTS Gpn (présentation syndicat)

OCTOBRE : 118 élèves + 13 adultes, 4 classes (131)

Lycée le Loquidy, Nantes: (biodiversité)

Lundi 3 octobre : 1 classe de seconde, 36 élèves + 2 adultes

Ecole publique le Grignon, Basse-Goulaine :

Jeudi 2 octobre : 3 classes de Ce1 82 élèves + 11 adultes (végétation)

NOVEMBRE/DECEMBRE : 37 élèves + 3 adultes, 2 classes (40)

Lycée Briacé, le Landreau :

Jeudi 17 novembre : 1 classe de terminale S, 18 élèves + 2 adultes (biodiversité)

Collège St Gabriel, Haute-Goulaine :

Vendredi 18 novembre : 1 classe de 6 ème 19 élèves + 1 adulte (mangeoire)

Alsh**AVRIL : 57 enfants + 6 adultes 4 groupes (63)**

Mercredi 13 avril : Alsh le Loroux-Bottereau, 11 enfants + 2 adultes

Jeudi 14 avril : Alsh ccs mg : 23 + 2 adultes matin, 11 et 12 en 2 groupes l'après-midi

JUILLET : 87 enfants + 16 adultes, 6 groupes (103)

Mercredi 12 juillet : Alsh La Haye-Fouassière, 1 groupe 8 enfants (3-11 ans) + 2 adultes, 10 (6-11 ans) + 2 adultes

Mercredi 20 juillet : Alsh La Haye-Fouassière, 2 groupes 12 enfants (3-11 ans) + 4 adultes

Mardi 26 juillet : Alsh La Haye-Fouassière, 1 groupe 12 enfants (6-8 ans) + 2 adultes

jeudi 28 juillet : Alsh La Haye-Fouassière, 1 groupe 33 enfants + 6 animateur rallye nature

OCTOBRE : 17 enfants + 2 adulte, 1 groupe (19)

Jeudi 20 octobre : Association Pont Caffino ccsmg : 17 enfants 1 groupe + 2 adultes (éveil à la nature)

Grand public**TOTAL MARS : 108 personnes 4 groupes**

Lundi 14 mars : Conférence les espèces invasives: 30 personnes, 1 groupe

Dimanche 20 mars : 22 personnes, 1 groupe Université sur Lie

Samedi 26 mars : 31 personnes, lancement saison Maison bleue

Jeudi 31 mars : conférence les oiseaux d'oiseaux, 25 personnes 1 groupe

TOTAL AVRIL: 147 personnes 9 groupes

Dimanche 3 avril : Sortie Oiseaux, Haute-Goulaine, 16 personnes

Vendredi 8 avril : 1 sortie barque, 10 personnes (programme)

Dimanche 10 avril : 1 sortie barque, 9 personnes (programme)

Dimanche 17 avril : 2 sortie barque, 20 personnes (programme)

Mardi 26 avril : groupe Secours Catholique de Loire-Divatte, 9 personnes

Vendredi 28 avril : 1 sortie forfait 10 personnes Barque groupe privé (BG Environnement)

Samedi 30 avril : groupe Thouaré sur Loire, 13 personnes

Groupe Los Corralés jumelage de la Haye-Fouassière, 60 personnes

TOTAL MAI: 23 personnes 2 groupes

Dimanche 22 mai : 1 sortie fête de la nature : 8 personnes (programme)

Lundi 23 mai: Groupe Esat les Iris : 15 personnes

TOTAL JUIN : 77 personnes 4 groupes

Lundi 6 juin : Sortie arbres Maison de retraite les Glénans 8 enfants + 10 adultes, 18 personnes

Jeudi 23 juin : Mairie de Haute-Goulaine, lecture de paysage, 25 personnes

Mardi 28 juin : conférence de presse office de tourisme/PAH, 7 personnes

Mardi 28 juin : groupe commune de la Haye-Fouassière, présentation marais, 27 personnes

TOTAL JUILLET : 38 personnes 3 groupes

Vendredi 15 juillet : sortie le marais une mosaïque de milieux, 9 personnes

Vendredi 22 juillet : sortie le marais une mosaïque de milieux, 17 personnes

Vendredi 29 juillet : sortie le marais une mosaïque de milieux, 12 personnes

TOTAL AOÛT : 37 personnes 1 groupe

Vendredi 28 août : Nuit Européenne de la Chauve-souris, 37 personnes

TOTAL SEPTEMBRE : 35 personnes 2 groupes

Dimanche 4 septembre matin : vignoble à vélo (tenue d'un stand au port du Montrou)

Vendredi 9 septembre : Groupe DDTM 44 18 personnes

Dimanche 18 septembre matin : Rando-découverte journée du patrimoine butte de la roche, 17 personnes.

TOTAL OCTOBRE : 22 personnes, 2 groupes
--

Dimanche 2 octobre : Muscadetours, 12 personnes

Samedi 8 octobre après-midi : 1 sortie barque (programme) 10 personnes.

ANNEXE 4: BILAN DU PROGRAMME D'EXPOSITIONS 2016 : 2391 visiteurs

Horaires d'ouverture au public :

- les après-midis en semaine 14h00 – 17h00
- les dimanches après-midis 15h30 – 18h30

PERIODES D'EXPOSITION	ARTISTES/EXPOSANTS	EXPOSITIONS PRESENTEES
Dimanche 3 avril au mardi 24 mai <i>8,5 semaines 8 dimanches</i>	Lydie Sperti, peintre et photographe (Haute-Goulaine)	Photographies et peintures « Le printemps » Nombre de visiteurs : 623
Vendredi 27 mai au dimanche 17 juillet <i>7 semaines 8 dimanches</i>	Jean-Yves Hoguin, peintre	« Regards » Nombre de visiteurs : 587
Mercredi 20 Juillet au mercredi 7 septembre <i>7 semaines 7 dimanches</i>	Gaëlle Le Douaron (Olga) St Sébastien sur Loire Peintre, aquarelliste	Exposition thématique sur les marais de la Loire « Au fil de la Nature » Nombre de visiteurs : 534
Dimanche 11 septembre au dimanche 30 octobre <i>8 semaines 8 dimanches</i>	Association « L'atelier du marais » (Haute-Goulaine)	Peintures de 18 adhérents, « Reflets aquatiques » Nombre de visiteurs : 647

TOTAL : 30,5 semaines d'ouverture (environ 520 heures d'ouverture) pour 2391 visiteurs

